

TENIR ET SUIVRE LA COMPTABILITÉ D'UNE ENTREPRISE CULTURELLE

Des écritures comptables à la lecture des documents de synthèse

• 5 JOURS

PUBLIC

Toute personne ayant une pratique de la comptabilité et souhaitant maîtriser les opérations spécifiques au spectacle, et celle souhaitant s'initier aux techniques comptables : administrateur, comptable, chargé de la paye, chargé de production, chargé de diffusion, responsable associatif et gestionnaire. Cette formation est ouverte aux professionnels travaillant dans le champ du spectacle et plus largement dans celui de la culture, qu'ils gèrent leur comptabilité en interne ou qu'ils l'externalisent.

INTERVENANTS

ANISSA BENALI BOUKHIAR
consultante en gestion sociale
du spectacle, Spectacle
Assistance

Cette formation aborde les pratiques comptables pour une application immédiate, pragmatique et efficace. À l'issue du stage, vous êtes en mesure de tenir la comptabilité générale d'une entreprise culturelle, quel que soit le logiciel utilisé, ou d'en suivre la tenue par un comptable, d'établir les états financiers et de comprendre l'image qu'ils donnent de l'entreprise.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les obligations comptables de l'association
- Comprendre les mécanismes comptables
- Apprendre à passer des écritures courantes et spécifiques
- Savoir élaborer un bilan, un compte de résultat et lire les états financiers

CONTENUS

Introduction à la comptabilité.

- Repérer les textes de référence et les obligations comptables des associations
- Comprendre le principe de la partie double

Les opérations courantes

- Poser les principes de base
- Enregistrer des opérations en comptes de charges et comptes de produits

Les opérations spécifiques

- Passer les écritures de T.V.A.
- Appliquer le traitement comptable distinct des subventions d'exploitation et de fonctionnement
- Passer les écritures des contrats de cession, de coproduction, de droits d'auteur

Les opérations d'inventaire

- Calculer les amortissements liés aux immobilisations
- Enregistrer les provisions
- Valoriser les produits et charges constatés d'avance ou à recevoir
- Traiter les charges à payer et les produits à recevoir

Les états financiers

- Élaborer le compte de résultat à partir des comptes de gestion
- Construire le bilan à partir des comptes de bilan
- Lire les états financiers

CONTACT

LINDA TALI 04 42 21 78 16
(ASSISTANTE)

Caroline Bonheur 04 42 21 78
62 (responsable)

fabriqueformation@arsud-
regionsud.com
(mailto:fabriqueformation@arsud-
regionsud.com)

La fabrique de formation /

Arsud Aix-en-Provence

6 place Barthélémy Niollon
CS 30759 13617
Aix-en-Provence Cedex 1
Tél. 04 42 21 78 00
formationculture.com
(<http://formationculture.com>)

Arsud (siège social)

Carrefour de la Malle
CD 60 13320
Bouc Bel Air
Tél 04 42 94 92 00

APE : 8413Z

SIRET : 281 300 046 00014

Déclaration enregistrée sous le
numéro : 93131801913

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

ORGANISATION DE LA FORMATION

CONDITIONS DE PARTICIPATION ou PRÉREQUIS

- Aucun(e).
- Il est recommandé de se munir de son ordinateur portable et d'une calculatrice.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- La formation se déroule en présentiel.
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation.
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.
- Centre de ressources, d'information et de documentation des arts du spectacle : consultation sur place sur rendez-vous ou via le site Internet de Arsud.

ÉVALUATION

- Entretien téléphonique et questionnaire pédagogique préalables
- Bilan oral et questionnaire d'évaluation des acquis à l'issue de la formation
- Attestation de formation remise au stagiaire

TARIF : 1400€

HORAIRES

- De 9h30 à 13h00 et de 14h15 à 17h45

TARIF

- Nous contacter